

Metz, le

13 OCT. 2014



Monsieur Bernard CAZENEUVE  
Ministre de l'intérieur  
Place Beauvau  
75800 PARIS

PHILIPPE LÉROY

SENATEUR  
DE LA MOSELLE

VICE-PRESIDENT  
DE LA COMMISSION  
DES AFFAIRES  
EUROPÉENNES  
DU SÉNAT

PRÉSIDENT HONORAIRE  
DU CONSEIL GÉNÉRAL

VICE-PRESIDENT DU  
CONSEIL GÉNÉRAL  
DÉLÉGUÉ À L'ÉCONOMIE  
ET À L'AMÉNAGEMENT  
NUMÉRIQUE DU  
TERRITOIRE

CONSEILLER GÉNÉRAL DU  
CANTON DE  
VIC-SUR-SUILLE

Monsieur le Ministre,

C'est avec gravité que j'appelle votre attention sur le projet de fusion des sous-préfectures de Moselle, en particulier sur la fermeture envisagée de la sous-préfecture de Château-Salins et la fusion de l'arrondissement de Château-Salins avec celui de Sarrebourg, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

J'ai organisé, à ce sujet, deux réunions avec l'ensemble des maires de l'arrondissement, qui refusent cet éloignement d'un fonctionnaire d'autorité émanation directe du préfet, et porteur des aspirations du terrain.

En outre, le contexte dans lequel le projet de fermeture d'un service public tel que les sous-préfectures, m'a interpellé, ainsi que l'ensemble des élus locaux et nationaux de Moselle. En effet, seules, l'Alsace et la Moselle ont été retenues pour une expérimentation nationale sur la rénovation du réseau des sous-préfectures, mission confiée aux préfets concernés en novembre 2013 par le Ministre de l'intérieur de l'époque Manuel VALLS.

Ce choix stigmatise des zones annexées en 1871 et 1940 alors qu'on pouvait attendre une expérimentation sur un échantillon mieux réparti à l'échelon national et un panel de départements plus représentatifs de la diversité des situations.

Pour en revenir sur la situation de Château-Salins, la concertation avec les élus a été réduite à une peau de chagrin. Lancée à l'automne 2013 par une première réunion avec le Préfet, elle s'est terminée en juillet 2014 par une deuxième réunion dont les invitations sont arrivées la veille pour le lendemain.

Je ne partage pas du tout la proposition de consacrer l'année 2015 à la seule définition d'une maison de l'État appelée à remplacer la sous-préfecture en janvier 2016.

.../...



En effet, la présence d'un sous-préfet, gage de la présence physique de l'Etat, passe avant la mise en place d'une maison de l'Etat dont les contours ne pourront jamais remplacer l'engagement physique d'un fonctionnaire d'autorité auprès des élus.

Une sous-préfecture rassemblant Sarrebourg et Château-Salins qui regrouperait 230 communes et s'étendrait sur une surface équivalente à certains départements conduirait de fait à un éloignement tel du sous-préfet que ses missions de relais de l'Etat ne pourraient être assumées ni à Sarrebourg, ni à Château-Salins.

Pour toutes ces raisons, je souhaite donc le maintien de la présence d'un sous-préfet à Château-Salins qui pourrait être, par ailleurs, chargé de missions d'intérêt plus large auprès du préfet ainsi que celle de diriger une maison de l'Etat. Je reste évidemment engagé dans les réflexions que vous voudrez bien organiser à cet égard.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

*Je suis à vous, en me tenant à votre  
disposition pour en discuter.*

Philippe LEROY

*P.J. Copie du rapport adopté au Conseil Général de la Moselle le 25 septembre 2014  
Copie de la motion votée par les maires du département de la Moselle le 27 septembre 2014*

*P.S. J'adresse copie de ce courrier à M. le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle*